

## AVIS PUBLIC



### ASSEMBLÉES PUBLIQUES

#### Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie

#### Consultation publique sur le Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture de la Ville de Montréal

La commission invite la population à participer à une consultation publique sur le Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture de la Ville de Montréal qui débutera le 28 avril prochain. Le Réseau Accès Culture, créé en novembre 2007, constitue un levier original, proprement montréalais, dédié à l'accessibilité culturelle. Ce réseau, qui suscite à la fois l'intérêt et l'envie, renforce le caractère de la Ville à titre de métropole culturelle. Le Plan d'action 2010-2014 a été réalisé sur la base d'un diagnostic effectué en 2007 sur l'ensemble du réseau de diffusion culturelle montréalais. Suite à la présentation du plan d'action le 28 avril prochain, une séance seront dédiée à l'audition des mémoires et des commentaires en mai. Une troisième et dernière séance sera consacrée à l'adoption des recommandations sur le sujet à l'étude le XX septembre 2010.

<b>Date :</b>	Mercredi, 28 avril 2010	Mardi, 25 mai 2010	1er septembre 2010
<b>Heure :</b>	19 h	19 h	17 h 00
<b>Objet :</b>	Présentation du plan d'action	Audition des mémoires et commentaires	Adoption des recommandations
<b>Lieu :</b>	Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil	Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil	Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil
Transport collectif	Métro Champ-de-Mars <a href="http://www.stm.info">www.stm.info</a>		

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant une déficience auditive peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires ou déposer un mémoire sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée, ou de communiquer avec la Direction du greffe. Le document afférent est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et sur le portail [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions) et [www.ville.montreal.qc.ca/culture](http://www.ville.montreal.qc.ca/culture).

Renseignements : Direction du greffe  
Division des élections et du soutien aux commissions  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal, QC, H2Y 1C6  
514-872-3770  
514-872-5655 (télécopieur)  
[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)